

N/REF : 23/10/2025 16H56 C:000039 I:00212
V/REF : AC/C31208
V/Email reçu le Jeudi 23/10/2025 a 16H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BCH
IMMEUBLE : BS CHALAIS -BCH
42 A 62, BOULEVARD ALBERT 1ER
3-11, AVENUE DU CANADA
35000 RENNES

Rennes, le 12 Mars 2026

Référence Marché: 024071-ELT-001

LOCALISATION : AVENUE 7 CANADA - LOGT VACANT SUR PASS CHANTIER AU 07/11
LOGEMENT N° 005808, PORTE N°2, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE NECESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme A THEBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
LOGEMENT INSALUBRE, INTERVENTION A REPLANNIER LORSQUE LES PEINTURES ET
LES REPARATIONS DU LOGEMENT SERONT EFFECTUEES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : NR LGESTION Email envoyé le 08/12/25 a 16H27 ATHEBERT@AIGUILLON.COM

0812: MERCI DE NOUS INDIQUER SI NOUS POUVONS INTERVENIR DANS CE
LOGEMENT, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

LE LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 12/11/25 A 14H50 MME A THEBERT

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 12/11, MERCI DE NOUS INFORMÉ LORSQUE LES
TRAVAUX ET LES PEINTURES SERONT RÉALISÉS DANS LE LOGEMENT AFIN QUE L'ON
PUISSE REPLANNIFIER NOTRE PASSAGE. DANS L'ATTENTE
NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 08/12/25 A 16:25 MME A THEBERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU	1	46,00	46,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00	25,00
TOTAL H.T.				71,00
T.V.A. a 10,00%				7,10
TOTAL T.T.C.En EURO				78,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.